

5

Le cout de la scolarité à charge de la Communauté française

En 2010, la Communauté française de Belgique a consacré 6,598 milliards d'euros à son système éducatif. La dépense moyenne par étudiant varie de 3 000 euros à 7 000 euros dans l'enseignement obligatoire ordinaire et de 5 500 euros à 8 000 euros dans l'enseignement supérieur. L'enseignement spécialisé coûte quant à lui 13 900 euros par élève.

Ainsi, une scolarité menée sans redoublement de la maternelle au terme de l'enseignement secondaire supérieur s'évalue à 74 000 euros par élève (à charge de la Communauté française). Le cout moyen d'un parcours menant au baccalauréat varie de 90 500 à 96 700 euros tandis qu'un parcours menant au master (en 5 ans) varie de 101 600 à 113 900 euros selon qu'il est effectué hors ou au sein d'une université, sans redoublement depuis la maternelle.

En 2009-2010, l'échec scolaire a généré un surcout d'environ 416,4 millions d'euros dans l'enseignement obligatoire ordinaire de plein exercice.

Le budget annuel global de l'enseignement à charge de la Communauté française s'élève, en 2010, à 6 598 millions d'euros (figure 5.1). Le cout annuel par élève ou étudiant en 2010 est obtenu en divisant, par les effectifs 2009-2010, la partie du budget global destinée à l'enseignement au sens strict. Sont principalement exclues de ce cout les dépenses des services communs, des affaires générales, de la recherche en éducation, du pilotage de l'enseignement, des bâtiments scolaires, des allocations et prêts d'études, d'inspection médicale et de recherche scientifique¹. Le cout annuel moyen par élève a été calculé globalement par niveau de scolarité indépendamment de la forme d'enseignement (générale, technique ou professionnelle) suivie dans le secondaire et indépendamment du type (court ou long) et du domaine d'études suivies dans le supérieur. Par conséquent, il convient de nuancer les couts globaux ainsi présentés dans la figure 5.2 par le fait que la Communauté française octroiera à l'école des dotations ou subventions de fonctionnement plus importantes pour un élève du secondaire qualifiant (technique ou professionnel), au vu des équipements nécessaires à son apprentissage, tout comme pour le spécialisé qui nécessite un encadrement et une infrastructure plus importants. De la même façon, les dotations ou subventions de fonctionnement attribuées aux établissements d'enseignement supérieur sont pondérées en fonction du type d'enseignement (court ou long) et en fonction du domaine d'études suivies, générant des dépenses annuelles plus importantes pour certains domaines d'études. En 2009-2010, le cout moyen de l'année scolaire à charge de la Communauté française passe de 2 975 euros par élève de l'enseignement maternel à 7 975 euros par étudiant de l'enseignement universitaire (figure 5.2). Le cout annuel moyen le plus important, 13 941 euros par élève, est engendré par l'enseignement spécialisé. Sur les 10 ans observés, le cout par élève a augmenté de 17,4 % à prix constants dans l'enseignement fondamental ordinaire (figure 5.3) pour un accroissement des effectifs élèves de 3 % au cours de la même période. Dans l'enseignement secondaire ordinaire, ce cout a crû de 7,7 % alors que sa population a diminué de 3 %. Il est resté plutôt stable (+1,2 %) dans l'enseignement supérieur non universitaire tandis que sa population augmentait de 11 %. En revanche, dans l'enseignement en universités, ce cout n'a cessé de diminuer en 10 ans (- 12,9 %) principalement du fait de l'importante croissance des effectifs étudiants (+ 27 %) dans une enveloppe budgétaire fermée. Dans l'enseignement spécialisé, une augmentation du cout de 12,2 % s'est produite pour une augmentation d'effectifs de 15 % en 10 ans.

Le cumul des dépenses annuelles par niveau d'enseignement permet d'estimer (figure 5.4) la dépense théorique totale de plusieurs scolarités types, sans redoublement sur la base des couts de 2009-2010. Ainsi, pour un élève quittant l'enseignement secondaire après 15 ans de scolarité (du maternel à la fin du secondaire), la Communauté française dépense 74 036 euros en moyenne. Le cout de l'enseignement spécialisé sur une durée de 15 ans représente, quant à lui, un montant moyen de 209 117 euros. Dans l'enseignement supérieur, les cursus afférents au baccalauréat et au master génèrent des couts par étudiant différents selon qu'ils sont organisés hors université ou à l'université. Les études menant au titre de bachelier (en 3 ans) et de master (en 5 ans) hors universités engendrent un cout moyen total de 90 547 et de 101 555 euros. Les mêmes titres obtenus à l'université s'évaluent respectivement à 97 961 et 113 912 euros. Il convient d'interpréter ces divergences de cout en gardant à l'esprit le principe de financement de l'enseignement supérieur par enveloppe fermée avec, pour conséquence, un cout moyen par étudiant principalement influencé par le nombre d'étudiants. Puisqu'ils sont plus nombreux en établissements supérieurs hors universités (dont les trois quarts suivent du type court), le cout moyen de cet enseignement par étudiant est plus faible, à enveloppe constante.

Au-delà du cout théorique, il y a lieu de prendre en compte les couts supplémentaires engendrés par le redoublement et le retard scolaire qui en découle. En 2009-2010, les élèves de l'enseignement maternel ordinaire ayant atteint l'âge de 6 ans (ou plus) en 2009, soit 1 904 élèves, peuvent être considérés maintenus en troisième maternelle. Le cout annuel moyen de 2 975 euros attribué à ces élèves génère un surcout d'environ 5,7 millions d'euros (figure 5.5). Dans l'enseignement obligatoire ordinaire, le cout engendré par les échecs scolaires peut être approché en imputant le cout moyen d'une année supplémentaire à chaque redoublant. Il s'évalue à environ 50,7 millions d'euros dans le primaire et à 365,7 millions d'euros dans le secondaire (hors CÉFA) en 2009-2010, soit 11,6 % du budget strictement consacré à ces niveaux d'enseignement ordinaire. Ces surcouts sont probablement sous-estimés au niveau du secondaire par le fait que les taux de redoublement les plus élevés s'observent dans l'enseignement qualifiant (principalement en 3^e, 4^e et 5^e années), plus cher. De 2001 à 2010, le taux de redoublement est passé de 3,3 % à 4,3 % dans le primaire et de 10,5 % à 15,3 % dans le secondaire. Le taux record atteint en 2010 au niveau secondaire entraînant une hausse significative des dépenses liées au redoublement.

1 Sauf celle consacrée directement à charge des allocations de fonctionnement des établissements supérieurs.

5.1 Évolution du budget annuel global « Éducation, Recherche et Formation » de la Communauté française, en milliers d'euros courants (de 2001 à 2010)

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
BUDGET GLOBAL	4 817 893	4 955 516	5 034 410	5 178 368	5 472 940	5 688 984	5 865 462	6 180 995	6 363 642	6 597 958
Formation	7 895	3 967	8 521	8 471	9 471	9 471	9 347	9 471	10 557	10 535
Recherche scientifique	89 465	91 935	93 760	95 147	98 017	106 060	111 870	121 788	130 239	130 184
Enseignement	4 473 829	4 570 646	4 677 565	4 854 962	5 115 643	5 291 405	5 472 731	5 709 740	5 880 013	6 107 928
Autres	246 704	288 968	254 564	219 788	249 809	282 048	271 514	339 996	342 833	349 311

En 2010, le budget global de l'enseignement à charge de la Communauté française s'élève à 6 597 958 milliers d'euros.

5.2 Évolution du cout annuel moyen par élève/étudiant à charge de la Communauté française, en euros courants (de 2000-2001 à 2009-2010)

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
FONDAMENTAL ORDINAIRE	2 543	2 636	2 727	2 842	2 947	3 078	3 189	3 309	3 404	3 534
Maternel	2 158	2 233	2 318	2 502	2 448	2 548	2 669	2 774	2 880	2 975
Primaire	2 733	2 839	2 939	3 023	3 238	3 387	3 490	3 617	3 710	3 862
SECONDAIRE ORDINAIRE	5 483	5 491	5 554	5 645	5 925	6 058	6 249	6 574	6 721	6 990
Plein exercice	5 501	5 507	5 576	5 654	5 953	6 080	6 285	6 612	6 755	7 026
En alternance	4 468	4 596	4 394	5 188	4 653	4 763	4 802	5 131	5 420	5 609
SPÉCIALISÉ	10 502	10 556	10 713	11 352	11 887	12 185	12 590	13 264	13 564	13 941
SUPÉRIEUR (hors universités)	4 596	4 694	4 737	4 772	4 741	4 868	5 096	5 265	5 549	5 504
UNIVERSITÉS	7 739	7 781	7 726	7 761	7 835	8 008	8 053	8 280	8 217	7 975

En 2009-2010, le cout annuel moyen à charge de la Communauté française d'un élève de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice s'élève à 7 026 €.

5.3 Évolution du cout annuel moyen par élève/étudiant à charge de la Communauté française, à prix constants (base de 2001)

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
FONDAMENTAL ORDINAIRE	100,0	101,8	103,9	106,5	108,1	110,9	112,9	112,4	115,0	117,4
Maternel	100,0	101,6	104,0	110,5	105,8	108,2	111,4	111,1	114,6	116,5
Primaire	100,0	102,1	104,1	105,4	110,5	113,6	115,0	114,4	116,6	119,4
SECONDAIRE ORDINAIRE	100,0	98,4	98,1	98,1	100,8	101,3	102,6	103,6	105,3	107,7
Plein exercice	100,0	98,3	98,2	97,9	100,9	101,3	102,9	103,9	105,5	107,9
En alternance	100,0	101,1	95,2	110,6	97,1	97,7	96,8	99,2	104,2	106,1
SPÉCIALISÉ	100,0	98,7	98,8	103,0	105,6	106,3	108,0	109,1	110,9	112,2
SUPÉRIEUR (hors universités)	100,0	100,3	99,8	99,0	96,2	97,1	99,9	99,0	103,7	101,2
UNIVERSITÉS	100,0	98,8	96,7	95,6	94,4	94,8	93,7	92,4	91,2	87,1

Le cout annuel moyen à charge de la Communauté française d'un élève de l'enseignement primaire a augmenté de 19,4 % de 2000-2001 à 2009-2010.

5.4 Cout cumulé théorique moyen de scolarités types à charge de la Communauté française, en euros courants (2009-2010)

	Obligatoire				Supérieur				Cout TOTAL
	Maternel ordinaire	Primaire ordinaire	Secondaire ordinaire	Spécialisé	Baccalauréat hors univ.	Baccalauréat universités	Master hors univ.	Master universités	
Cout annuel/ élève-étudiant (€)	2 975 €	3 862 €	6 990 €	13 941 €	5 504 €	7 975 €	5 504 €	7 975 €	
Scolarités types : Cout TOTAL									
Secondaire ordinaire	3 ans	6 ans	6 ans						74 036 €
Secondaire spécialisé				15 ans					209 117 €
Baccalauréat hors universités	3 ans	6 ans	6 ans		3 ans				90 547 €
Master hors universités	3 ans	6 ans	6 ans		3 ans		2 ans		101 555 €
Baccalauréat universités	3 ans	6 ans	6 ans			3 ans			97 961 €
Master universités	3 ans	6 ans	6 ans			3 ans	2 ans		113 912 €

En 2009-2010, le cout cumulé moyen par étudiant à charge de la Communauté française d'un master obtenu dans une université s'élève à 113 912 €.

5.5 Évolution du retard scolaire de l'enseignement maternel ordinaire, du taux de redoublement de l'enseignement primaire et secondaire ordinaires (hors CÉFA) et du cout engendré par le retard scolaire à charge du budget de la Communauté française de 2000-2001 à 2009-2010

Retard scolaire et redoublement	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Maternel ordinaire : élèves de 6 ans ou plus	1,3 %	1,2 %	1,4 %	1,5 %	1,4 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,1 %	1,1 %
Primaire ordinaire : redoublants	3,3 %	3,4 %	4,0 %	4,1 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	4,3 %
Secondaire ordinaire (hors CÉFA) : redoublants	10,5 %	11,4 %	12,8 %	12,7 %	13,2 %	13,4 %	13,6 %	14,0 %	13,7 %	15,3 %
Cout du redoublement (€ courants)	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Maternel ordinaire	4 272 840	4 349 085	5 092 254	6 151 721	6 058 350	6 659 105	7 220 656	7 496 026	5 840 003	5 664 164
Primaire ordinaire	28 808 553	30 325 697	36 534 223	37 572 298	44 355 003	44 767 262	45 505 997	51 439 306	49 425 399	50 711 661
Secondaire ordinaire (hors CÉFA)	191 922 940	210 045 096	242 780 581	249 608 255	274 558 290	284 196 224	298 086 432	318 512 266	317 055 631	365 692 416

En 2009-2010, le cout du redoublement à charge de la Communauté française s'élève à 50 711 661 € dans l'enseignement primaire et à 365 692 416 € dans l'enseignement secondaire (hors CÉFA).